

# L'ESPRIT DES TROIS CONSEILS EVANGELIQUES

## LES TROIS CONSEILS EVANGELIQUES

Tous les hommes sont tenus par la loi générale de Dieu sur Ses créatures raisonnables, à savoir le Décalogue, c'est-à-dire les Dix Commandements.

Mais à ceux qui L'aiment de façon plus particulière, Notre Seigneur Jésus-Christ propose de suivre les trois conseils évangéliques de **pauvreté** (pour juguler la concupiscence des yeux), **chasteté** (contre la concupiscence de la chair) et **obéissance** (contre l'orgueil de la vie).

*« N'aimez point le monde ni ce qui est dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui. Car tout ce qui est dans le monde, la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie, ne vient point du Père, mais du monde »* (1 Jn, 2, 15-16).

*« Celui qui veut venir après Moi, qu'il se renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il Me suive »* (Mat 16, 24).

Si les religieux sont tenus par les trois vœux de pauvreté, chasteté et obéissance, les hommes bien nés, surtout les Catholiques, sont tenus par l'esprit de ces vœux. *« Ne savez-vous pas que l'amitié du monde, c'est l'inimitié contre Dieu ? Qui-*

*conque veut être ami du monde se rend ennemi de Dieu ? »* (Jac, 4, 4).

- **Pauvreté** : *« Bienheureux les pauvres en esprit, car le Royaume des Cieux est à eux »*.

Une certaine simplicité de vie est nécessaire pour ne pas être contaminé par l'esprit du monde et son matérialisme.

*« Les choses qui sont sur la terre sont créées à cause de l'homme, et pour l'aider dans la poursuite de la fin que Dieu lui a marquée en le créant. D'où il suit qu'il doit faire usage des créatures autant qu'elles le conduisent vers sa fin, mais qu'il doit s'en dégager autant qu'elles l'en détournent »* (Saint Ignace de Loyola).

Plus on se rapproche de Dieu, plus on se détache des créatures. Nous pouvons certes utiliser les choses de ce monde, mais nous devons arrêter de trop les aimer.

*« L'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi-même a fait la cité céleste, mais l'amour de soi-même jusqu'au mépris de Dieu a fait la cité terrestre »* (Saint Augustin).

- **Chasteté** : *« Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu »*.

Même les gens mariés sont tenus à l'esprit de chasteté ! On ne peut faire ce qu'on veut dans l'usage du Mariage, tant avec son corps qu'avec celui de son conjoint légitime. Quant aux célibataires et veufs, ils sont tenus par la loi de chasteté parfaite.

*« Sachez-le bien, aucun fornicateur, aucun impudique n'a d'héritage dans le Royaume du Christ et de Dieu » (Eph 5, 5).*

*« Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? Si donc quelqu'un profane le temple de Dieu, Dieu le détruira, car le temple de Dieu est saint, et vous êtes ce temple » (1 Cor 3, 16).*

*« Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres du Christ ? Prenant donc les membres du Christ, en ferai-je les membres d'une prostituée ? Vous n'êtes plus à vous-mêmes, car vous avez été achetés à grand prix » (1 Cor 6, 15-19).*

- **Obéissance** : *« Notre Seigneur Jésus-Christ S'est anéanti Lui-même, en prenant la forme d'un esclave, en devenant semblable aux hommes, et en Se montrant sous l'apparence d'un homme. Il S'est humilié Lui-même, Se faisant obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la Croix.*

*« C'est pourquoi Dieu L'a exalté, et Lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le Ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père » (Phil 2, 7-11).*

Puisque nous sommes créatures, nous sommes donc condamnés à obéir : *« L'homme a été créé pour louer, honorer et servir Dieu (c'est à dire Lui*

*obéir), et par ce moyen, sauver son âme » (Saint Ignace).*

S'il est parfois facile de donner ce qu'on a par la pauvreté, il est toujours plus difficile de donner ce que l'on est par l'obéissance et le don de sa volonté propre.

Des trois conseils évangéliques, l'obéissance est le plus pénible à pratiquer, car l'orgueil est un péché capital très difficile à déraciner.

Citons Saint Thomas d'Aquin :

*« La curiosité (ou l'orgueil) est un défaut de notre esprit qui nous incline avec force et précipitation vers la considération et l'étude de sujets moins utiles, nous poussant à négliger les choses Divines et notre salut ... alors que les gens qui ont peu d'éducation mais qui sont nourris de l'Évangile ont une grande rectitude de jugement.*

*« Par contre, il existe d'autres personnes qui, au lieu de se nourrir profondément des grandes vertus chrétiennes, passent la plupart de leur temps à emmagasiner des connaissances inutiles, ou moins utiles, mais qui ne forment pas le jugement.*

*« Elles sont affligées d'une manie de collectionner les faits, par accumulation de connaissances mécaniquement arrangées, non organisées, un peu comme un dictionnaire. Ce genre de travail, au lieu d'exercer l'esprit, l'étouffe, comme trop de bois étouffe le feu.*

*« Sous cet amas de connaissances accumulées, ils ne peuvent plus voir la lumière des premiers principes, qui seuls pourraient amener de l'ordre à tout ce matériel, et relever leurs âmes vers Dieu, le commencement et la fin de toutes choses ».*

## QU'EST-CE QU'UN TIERS-ORDRE ?

Un Tiers-Ordre donne aux laïcs fervents la possibilité de suivre l'esprit de la vie religieuse tout en restant dans le monde, en y accomplissant normalement leur devoir d'état.

**Les membres d'un Tiers-Ordre ne seront donc pas tenus par les trois vœux de pauvreté, chasteté et obéissance** (incompatibles avec une vie normale dans le monde de personnes parfois liées par le Sacrement de Mariage), **mais par l'esprit de ces trois conseils évangéliques.**

Les règles de vie d'un Tiers-Ordre pour laïcs n'obligent pas sous peine de péché ; elles ne sont pas là pour augmenter le fardeau, mais pour le rendre plus léger.

*« Venez à Moi, vous tous qui peinez sous le fardeau, et Je vous soulagerai. Prenez sur vous Mon joug, et apprenez de Moi que Je suis doux et humble de cœur »* (Mat 11, 28-30).

Par l'affiliation à un Tiers-Ordre, un laïc participe ainsi aux grâces de l'Ordre auquel le Tiers-Ordre se rattache, et devient membre laïc de cet Ordre.

Ainsi par exemple, les membres du Tiers-Ordre de Saint Dominique participent aux grâces acquises par les prières et les mérites de ses membres, surtout celles qui découlent des saintes Messes offertes par ses Prêtres chaque jour.

Hélas, la plupart des Tiers-Ordres aujourd'hui n'ont plus de Catholique que le nom. Reprenons les principes qui ont guidé les Tiers-Ordres dans les siècles de Foi.

## LES PRINCIPES DES TIERS-ORDRES

Les Tiers-Ordres furent en général fondés autour d'un « grand Ordre » (bénédictin, dominicain, carme, franciscain ...) Ils sont établis pour procurer aux âmes qui vivent dans le monde une école de sainteté. Le but de la fondation des Tiers-Ordres est la sanctification personnelle et celle des personnes dont les tertiaires ont la charge.

Voyons par exemple comment Monseigneur Lefebvre concevait l'esprit d'un Tiers-Ordre. **Monseigneur Lefebvre a voulu que la sanctification des Tertiaires soit toute centrée sur la Sainte Messe, là où se trouvent le sens et la source de la vie chrétienne qui n'est rien d'autre qu'une vie de sacrifice et de co-rédemption.** Les Tertiaires devront également avoir pour le Prêtre et le sacerdoce un amour profond et respectueux.

Monseigneur Lefebvre s'explique clairement :

*« L'esprit du Tiers-Ordre est l'esprit de l'Église, sa Foi vivante manifestée par toute sa Tradition, son magistère infallible, exprimés et exposés dans le catéchisme du Concile de Trente, dans la Vulgate (la Sainte Bible), dans l'enseignement du Docteur Angélique (Saint Thomas d'Aquin), dans la liturgie de tous jours.*

*« Esprit d'attachement à l'Église romaine, aux Papes, aux Évêques, esprit d'obéissance aux autorités de l'Église, selon leur fidélité à la finalité de leur charge, qui n'est autre que de répandre la Foi Catholique et le règne de Notre Seigneur.*

*« Esprit de vigilance à l'égard de tout ce qui peut corrompre la Foi.*

*« Redécouvrir l'importance capitale du Saint Sacrifice de la Messe et de son mystère. Dévotion tendre et filiale envers la Vierge Marie, à Saint Joseph et à Saint Pie X ».*

## LES ETAPES POUR DEVENIR MEMBRES

En général, les étapes sont les suivantes :

- Une demande est adressée au Prêtre responsable.
- Un postulat d'un an au cours duquel sont examinées (souvent par le Prieur ou le directeur spirituel) la fidélité du postulant à remplir ses obligations et son adhésion à l'esprit du Tiers-Ordre.
- Le postulant devient, après un engagement solennel devant le Prêtre délégué, membre du Tiers-Ordre.

## **LES OBLIGATIONS**

Citons pour exemple les obligations que Monseigneur Lefebvre dans son Tiers-Ordre pour tous les membres dès le postulat :

- **Obligations quotidiennes :**
  - Prières du matin (avec l'offrande de la journée) et du soir (avec l'examen de conscience).
  - Récitation du Chapelet.
  - Assistance à la Messe traditionnelle et Communion si possible, ou un quart d'heure d'oraison.
- **Obligations hebdomadaires :**
  - Assistance exclusive à la Messe traditionnelle, et non à la nouvelle messe, à cause du danger d'acquiescer un esprit protestant.
- **Autres obligations :**
  - Tous les quinze jours si possible, le Sacrement de Pénitence, ou au minimum une fois par mois.
  - Une retraite tous les 2 ans.
  - S'abstenir de la télévision, de toute lecture indécente, pratiquer la sobriété.
  - Jeûne aux Quatre-Temps, aux Vigiles, aux Mercredi des Cendres et au Vendredi Saint. Abstinence tous les vendredis de Carême et tous les vendredis.
- **Lectures recommandées :**
  - Les actes de Saint Pie X, le Catéchisme du Concile de Trente.
  - Le Nouveau Testament, l'Imitation de Jésus-Christ.
  - La vie des Saints.
  - Diffuser les bonnes lectures.
- **Obligations familiales** (pour ceux qui sont dans les liens du Mariage) :
  - Observer, dans un esprit de soumission à Notre Seigneur, les lois du mariage dans le but d'avoir une famille nombreuse. Renoncer absolument à toute action positive dans le but de ne pas avoir d'enfants.
  - Faire de la maison familiale un sanctuaire consacré aux Cœurs de Jésus et de Marie où l'on récite au moins le soir la prière en famille et si possible le Chapelet, où règne la vie liturgique par les Dimanches et les fêtes, où l'on rejette tout ce qui peut ternir l'âme des enfants : télévision, revues indécentes.
  - Choisir des écoles vraiment éducatrices et traditionnelles et contribuer à leur fondation.
  - Être prudent dans le choix des loisirs et des lieux de vacances.
- **Obligations professionnelles et sociales :**
  - Suivre l'exemple de la Sainte Famille et accomplir ses devoirs de justice et de charité, que l'on soit employeur ou employé.
  - Susciter et défendre le Règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ dans la société, combattre le libéralisme et le modernisme, fléaux des temps modernes, qui livrent l'Église à ses ennemis.

Tout dévoué en Notre Seigneur Jésus-Christ et Sa très Sainte Mère.

Abbé Jean-Luc Lafitte